

# Entreprises familiales et ruptures

**LES TRÈS PETITES ENTREPRISES DE L'ARC JURASSIEN** Lorsque l'on explore l'univers des exploitations agricoles et des petits artisans, on rencontre essentiellement des hommes et des femmes qui évoquent avec passion leur métier. L'attachement qu'ils ou elles manifestent à l'égard de leur profession va de pair avec les liens très forts qu'ils-elles entretiennent avec leurs terres, leurs bâtiments, leurs outils.



**Laurent  
Amiotte-  
Suchet**



**Camille  
Kroug**

Le projet de recherche franco-suisse «Les ruptures de trajectoire familiale dans les Très Petites Entreprises (TPE) rurales de l'Arc jurassien» rassemble depuis plus d'une année, des chercheurs du Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LASA) de l'Université de Franche-Comté, de l'Institut des Hautes Etudes et de Développement (IHEID) de Genève et de la centrale de vulgarisation agricole AGRIDEA. Par l'étude de trajectoires biographiques, l'objectif de ce projet est de mieux comprendre l'influence des ruptures familiales (séparations, divorces, maladies, accidents invalidants, décès prématurés, suicides) sur le fonctionnement des petites entreprises rurales. Certains métiers, très présents dans les zones rurales, sont marqués par une forte imbrication entre la vie de famille et l'univers professionnel. Il convient donc de s'interroger sur le rôle de la cellule familiale lorsqu'elle ne constitue plus un socle stable pour l'entreprise.

L'Arc jurassien est un espace transfrontalier qui regroupe la Franche-Comté et les cantons de Vaud, Jura et Neuchâtel, ainsi que le Jura bernois. Dans les zones rurales, qui couvrent 70% du territoire, l'essentiel des établissements sont des Très Petites Entreprises (TPE). On recense essentiellement des exploitations agricoles, des cafés-restaurants, des commerces (boucherie, boulangerie, épicerie, etc.), de l'artisanat et des entreprises du bâtiment (menuisier, façadier, couvreur, plaquiste, etc.). De fait, ces TPE ont une importance majeure dans la vie économique et le dynamisme des zones rurales puisqu'elles constituent bien souvent les principales

activités professionnelles et les principaux lieux de rencontre des populations. L'enquête s'est concentrée sur cinquante TPE de l'Arc jurassien. L'objectif était de retracer le parcours de l'entrepreneur-e, de décrire l'organisation du travail, de mesurer le niveau d'interdépendance entre la famille et l'entreprise, d'interroger les acteurs sur la manière dont ils sont protégés en cas d'épreuves inattendues et de revenir avec eux sur les difficultés familiales qu'ils-elles ont pu traverser. Il convenait aussi de savoir si les entrepreneurs-e-s sont préparés à l'éventualité d'une rupture de trajectoire familiale.

Les risques concernent autant l'entreprise que la famille, car si un divorce peut fortement affecter un commerce dont l'organisation du travail repose sur la complémentarité familiale, il est apparu avec évidence que l'intrusion constante du travail dans la vie de famille pouvait également ébranler le couple et conduire à des ruptures.

L'organisation familiale du travail apporte à l'entreprise une certaine souplesse en mobilisant l'aide des proches, notamment les conjoints-e-s, les parents, les enfants et les frères et sœurs, mais elle comporte aussi des risques pour ces personnes, en encourageant parfois un travail «invisible», n'apportant pas toujours la reconnaissance et la protection sociale nécessaires. En effet, dans la majorité des situations, ces personnes n'ont pas de statut légal dans l'entreprise et ne bénéficient donc d'aucune protection sociale. Dans bien des cas, les petits entrepreneurs s'estiment contraints, pour des raisons économiques, de minimiser leurs cotisations aux assurances pertes



de gains, n'étant ainsi pas non plus protégés eux-mêmes en cas d'accident notamment.

On rencontre également des entreprises au sein desquelles le travail et la famille sont clairement distingués. Chez les plus jeunes, notamment, la nécessité pour chacun-e d'avoir un statut (salaire ou collaborateur) au sein de l'entreprise apparaît. Les transformations sociétales contribuent à modifier en profondeur le caractère familial des TPE en opérant une distinction de plus en plus nette entre ce qui relève du monde travail et ce qui relève de l'univers familial. Les femmes entrepreneurs sont celles qui s'attachent le plus à distinguer les sphères professionnelles et privées. Elles ne bénéficient que rarement de l'aide d'autres membres de la famille (notamment de leur conjoint comme c'est majoritairement le cas dans les entreprises dirigées par un homme).

Le monde des petites entreprises change et les entrepreneurs-e-s sembleraient mieux formé-e-s pour anticiper



Les agriculteurs de l'arc jurassien sont très attachés à leur terroir.

leur avenir. Néanmoins, notre enquête met en évidence que l'interdépendance entre l'entreprise et la cellule familiale ne fait que rarement l'objet de questionnements (régime matrimonial, modèle juridique d'entreprise, etc.). En cas de divorce, notamment, il est rare que la rupture ait été anticipée et les protagonistes découvrent alors désabusés que leurs intérêts respectifs et ceux de l'entreprise sont difficilement conciliables. En se focalisant sur des situations de ruptures (séparation, accident, décès...), notre enquête montre que les TPE familiales ne sont pas toujours bien préparées pour affronter ces difficultés. Quand la rupture survient, il est souvent trop tard et les personnes risquent de se retrouver dans des situations insurmontables. En amont comme en aval de ces situations, la formation qualifiante contribue à mieux prévenir ces situations pour y faire face avec plus d'efficacité.

**Formation** Or, les formations proposées aux jeunes entrepreneurs in-

tègent rarement ces questions, comme si le couple et la famille n'avaient que peu de place dans la gestion et le management. Pourtant, les très petites entreprises représentent plus de 80% des établissements de l'Arc jurassien et la participation familiale y demeure relativement fréquente. Un divorce peut contraindre l'entrepreneur-e à mettre la clef sous la porte. Inversement, une imbrication mal régulée du temps de travail et de la vie de famille peut provoquer tensions, conflits et ruptures.

Fondée sur des témoignages et des histoires de vie recueillies dans l'Arc jurassien, cette enquête lève le voile sur le quotidien des petites entreprises familiales. Si l'organisation familiale du travail est une plus-value pour ces entreprises, elle représente également un risque potentiel qu'il convient de mesurer pour mieux s'adapter aux mutations de nos sociétés. La dimension «familiale» de l'entreprise doit donc

être comprise, pensée et organisée. C'est pourquoi chacun-e devrait y avoir un statut adapté à son degré d'implication. Celles et ceux qui créent ou reprennent des entreprises dans le but de les gérer en famille devraient élaborer leur projet en envisageant les contrecoups possibles d'une rupture de trajectoire familiale. Anticiper les facteurs de risques, que ce soit pour l'entreprise ou pour la famille, permet de limiter les conséquences d'une rupture de trajectoire familiale.

C'est à partir des constats et des résultats de l'enquête que notre équipe développera durant le premier semestre 2015 des outils de sensibilisation et de prévention en collaboration avec nos partenaires de terrain. Un film et des documents d'informations sur les risques et les facteurs de protections possibles sont prévus et seront présentés lors du colloque final du projet à Besançon en juin 2015. ■

**Auteurs** Laurent Amiotte-Suchet, collaborateur scientifique du programme Genre, Globalisation et Changements, Institut des Hautes Etudes et de Développement (IHEID), Genève. Camille Kroug, collaboratrice scientifique du groupe développement rural, Agridea Lausanne.

**INFOBOX**  
www.ufarevue.ch 1 • 15